Paris, le 11 mars 2024,

à **Mme Claudia SCHERER-EFFOSSE,**
Directrice générale de l'AEFE
Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
23 place de Catalogne
75014 PARIS

Objet : préavis de grève 19 mars 2024

Madame la Directrice générale,

Les organisations syndicales de la fonction publique CFDT, CFE-CGC, CGT, FA, FO, FSU, Solidaires, UNSA constatent et condamnent l'absence de toute perspective de mesures générales d'augmentation des rémunérations dans la fonction publique dans un contexte d'inflation encore soutenue.

Quelques semaines plus tard, le président de la République ajoute un plan de 10 milliards d'économies pour les ministères et les agent·es qui mettent en œuvre les politiques publiques. Les organisations syndicales dénoncent ces décisions, tant sur le fond que sur la forme. Les agentes et les agents ne sont pas dans l'attente du « mérite » mais d'une rémunération qui leur permette de vivre dignement de leur travail et qui soit prise en compte pour le calcul de leurs pensions. Elles et ils sont aussi dans l'attente des moyens pour accomplir les missions qui sont les leurs dans de bonnes conditions, y compris dans l'intérêt des usagers·ères.

Pour mettre un terme à la spirale de stigmatisation et de dévalorisation de l'ensemble des personnels de la fonction publique et refuser de subir une année blanche en matière salariale, sans revalorisation du point d'indice malgré l'inflation, les organisations syndicales ont décidé d'une journée de mobilisation et de grève.

À l'AEFE, le blocage budgétaire de l'application stricte de l'ensemble des indemnités statutaires des personnels détachés ne peut plus durer. Depuis la rentrée 2023, les personnels en font à nouveau les frais avec les nouvelles mesures indemnitaires dont ils sont exclus ! Cette différence de traitement entre titulaires de l'Éducation nationale est incompréhensible et inacceptable, le manque à gagner pour les agents du réseau s'accroît régulièrement, ce qui pèse aussi sur l'attractivité.

La mobilisation du 19 mars sera aussi l'occasion de redire notre demande d'une réforme de l'avantage familial des personnels résidents et détachés 3. En l'attente, rien n'est réglé ! Le projet annoncé de la réforme de l'ISVL-ICCVL, quant à lui, viendra en l'état pénaliser de nombreuses zones, ce qui n'est pas acceptable. Dans les deux cas, les solutions avancées ne nous conviennent absolument pas.

À cela s'ajoutent, pour les personnels de droit local, les revendications de revalorisation des grilles salariales et de paiement de l'ISAE ; comme la généralisation de l'ISOE.

Si aucune perspective n'était annoncée sur ces dossiers sensibles, il est clair que d'autres mobilisations d'ampleur seraient envisagées.

La FSU dépose un préavis de grève de 24 heures, le 19 mars 2024, dans l'ensemble du réseau comme en Centrale.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de nos respectueuses salutations.

Bruno RIBARD FSU-SNUipp Hors de France	Patrick SOLDAT SNES-FSU Hors de France	Anthony DELTOUR SNEP-FSU Hors de France